

Saint-Tricat

**Synthèse communale propre aux
inondations du territoire des pieds de
coteaux des Wateringues**



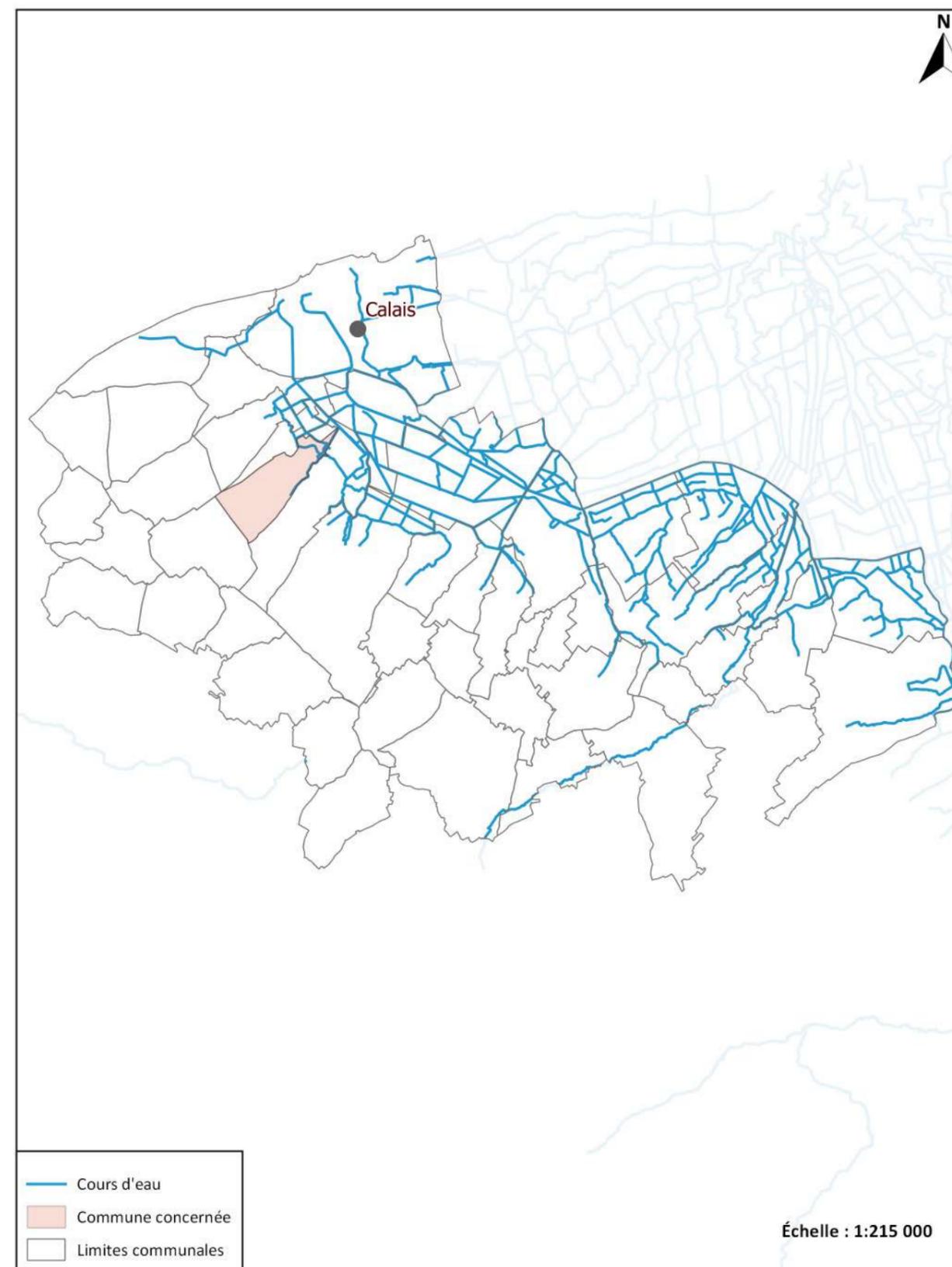
Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;
- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.
- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 17 juin 2015 en mairie de Saint-Tricat

Participants :
M. Le Gall, maire de la commune de Saint-Tricat
M. Doussière, Prolog Ingénierie
Mne Chevalier, Prolog Ingénierie

Historique des inondations:

M. le maire précise en début d'entretien, qu'il n'est maire de la commune que depuis un an et que de ce fait, ses connaissances quant aux inondations antérieures ne sont que très limitées au regard de celle de son prédécesseur M. Calais (539 rue du Colombier, Saint Tricat), maire de la commune pendant près de 25 ans.

L'ensemble des faits cités ci-dessous sont les dégâts constatés suite à l'épisode pluvieux de décembre, janvier 2014 – 2015.

L'aléa inondation auquel est soumise la commune est essentiellement lié au ruissellement des parcelles agricoles voisines. Selon M. le maire, la morphologie en cuvette de sa commune la rend particulièrement vulnérable au ruissellement, mais cependant moins que la commune d'Hames-Boucres.

Les principaux axes de ruissellement connus par M. le maire sont les suivants :

- la rue du Moulin, touchée fin 2014 début 2015 ;
- la rue du Colombier ;
- les habitations de la rue du Marais, localisées en contrebas de la « Maison Rouge » sont également touchées (coulées de boues au niveau des jardins notamment) ;
- l'aval de la commune, constituée principalement de parcelles agricoles, se transforme en vaste zone de stockage suite aux phénomènes de ruissellement prenant place sur les versants de la commune.

L'aval de la commune localisée en zone humide, est sujet au débordement de différents canaux et notamment de la Rivierette.

M. le maire indique que de nombreux travaux ont été réalisés par la communauté de communes depuis les inondations du 13 août 2006, tels que :

- la mise en place de deux avaloirs, sur la route du Moulin, menant à Saint-Tricat, il s'avère cependant que ces derniers se bouchent suite au ruissellement des eaux fortement chargées en limon, à l'origine des inondations du centre-bourg et notamment au croisement où se situe l'ancien commerce (bar) du village. Ces avaloirs sont, selon M. le maire, sous-dimensionnés au regard des volumes de boues déplacés au cours des différents événements pluvieux ;
- la récente construction de la route de Guînes fait dorénavant obstacle à un certain nombre d'axe de ruissellement ;
- la réalisation de deux bassins d'expansion, il y a moins de 5 ans, permet de ralentir la dynamique de l'écoulement et de ce fait d'écrêter de manière efficace l'onde de crue ;
- la réalisation d'un fossé permettant de protéger le chemin de Bercq en collectant les eaux provenant du ruissellement des parcelles agricoles avoisinantes.

La présence d'une bouche d'égout une vingtaine de centimètres au-dessus du terrain naturel sur la rue du Marais en face de la chapelle engendre une zone de rétention importante au niveau de la route. Au cours de l'épisode pluvieux de l'hiver dernier, M. le maire avec l'aide d'un employé municipal, a cassé le béton autour pour permettre l'évacuation des eaux et remédier à cette zone de rétention artificielle.

M. le maire précise également, qu'une vaste enquête publique est actuellement en cours et porte sur le confortement du talus de la voie SNCF Boulogne-Calais, dans le but de diminuer la vulnérabilité de cette dernière face aux coulées de boues. De nombreux fond de parcelles ont été acquis par la SNCF pour mener à bien ce projet, les travaux ne commenceront pas avant mi-2017, mais selon M. le maire, les axes de ruissellement risquent d'être fortement modifiés suite aux travaux.

M. le maire nous invite à contacter son prédécesseur M. Calais. ne pouvant lui-même estimer :

- la durée des phénomènes de ruissellement ;
- le coût des dommages.

Enfin, trois parcelles localisées au niveau de la rue du Marais sont en cours de construction.

M. le maire nous invite également à discuter de la ferme du Mont avec M. le maire de la commune d'Hames-Boucres qui, de par sa proximité avec la Rivierette, pourrait être sensible au débordement de ce cours d'eau.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 17 juin 2015 en mairie de Saint-Tricat

Enjeux et gestion de crise:

M. le maire répertorie les enjeux suivants au sein de sa commune :

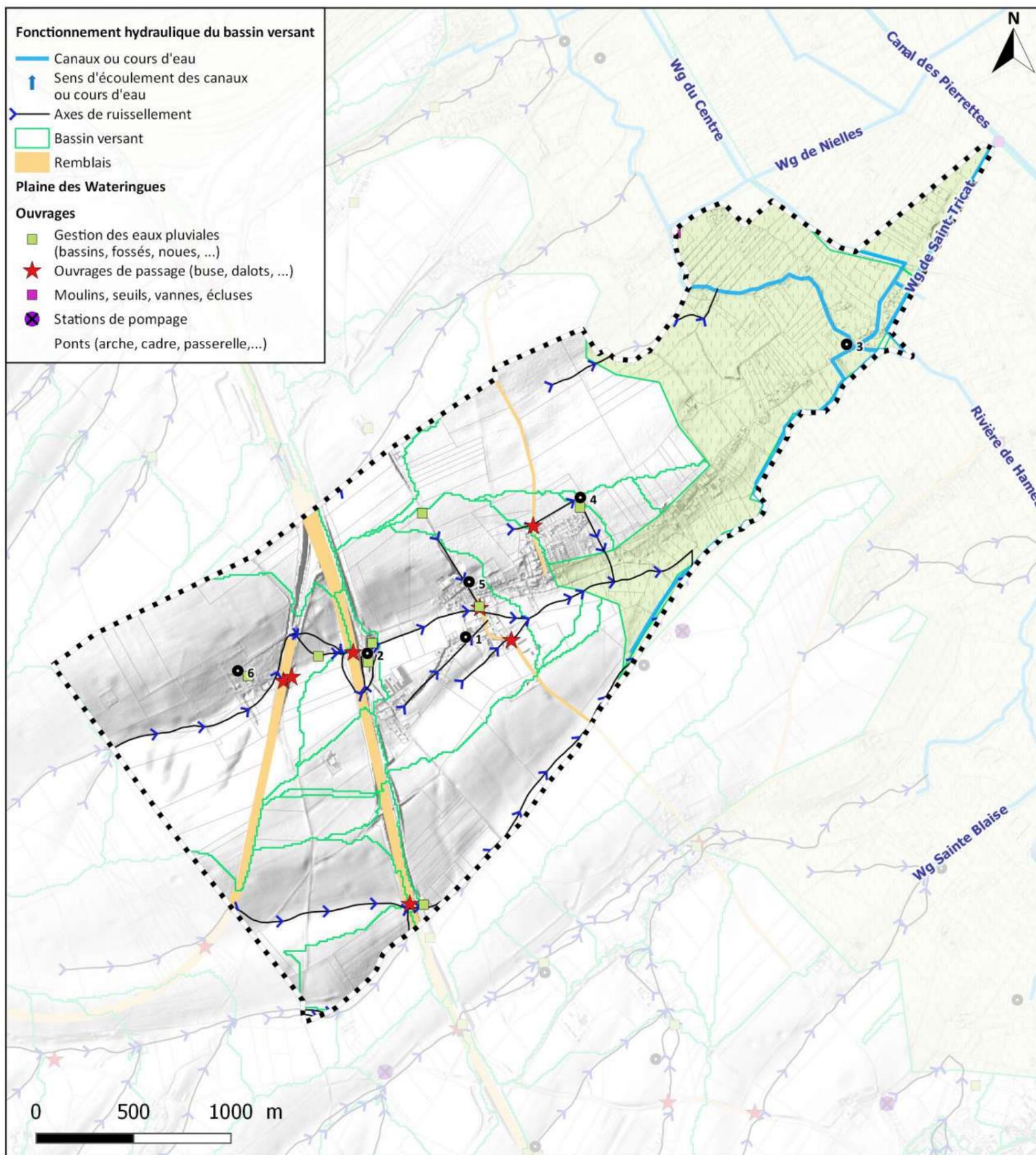
- une école ;
- un commerce (café) ;
- une garderie.

Aucun dommage n'est à dénoter pour ces derniers au cours des épisodes antérieurs, car excepté pour la garderie, l'école et le commerce ne sont pas de plain-pied. Selon M. le maire, la garderie n'est pas soumise à un réel risque.

Le raccordement électrique et téléphonique se faisant par voie aérienne, aucune coupure n'est à dénoter du moins, suite aux phénomènes d'inondation.

Participants :

M. Le Gall, maire de la commune de Saint-Tricat
M. Doussière, Prolog Ingénierie
Mne Chevalier, Prolog Ingénierie



La commune de Saint-Tricat est traversée par deux axes majeurs de ruissellement provenant de la commune de Pihen-lès-Guînes. Le premier, le plus au Nord, traverse le centre urbain de Saint-Tricat. D'autres axes de ruissellement mineurs existent aussi à cet endroit, comme le long de la Route de la Haute Leulingue (1) et Chemin du Moulin (5). Des inondations importantes ont eu lieu ici, en août 2006 par exemple. L'axe de ruissellement rejoint ensuite la plaine des Wateringues via la Rivière de Saint-Tricat puis la Rivière d'Hames (3).

Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents sous la voie SNCF et se rejettent dans des bassins de rétention du Département du Pas-de-Calais (2). La CCSOC a mis en place un bassin de rétention vers la ferme de la Basse Leulingue (6), ainsi que d'autres aménagements (fascines, bandes enherbées, ...) comme un fossé le long du lotissement du Chemin du Berck (4), afin de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols.

Un autre axe majeur provient de la commune de Pihen-lès-Guînes et longe la limite est de la commune. La buse sous la voie SNCF se jette dans un bassin de rétention SNCF. Il rejoint ensuite la plaine des Wateringues via la Rivière de Saint-Tricat, qui se jette dans la Rivière d'Hames (3).

La partie nord-est de la commune se trouve dans la plaine des Wateringues. C'est une zone d'accumulation recevant les eaux de ruissellement des coteaux, qui est drainée gravitairement par la Rivière d'Hames (3).



Axe de ruissellement le long de la Route de la Haute Leulingue (1)



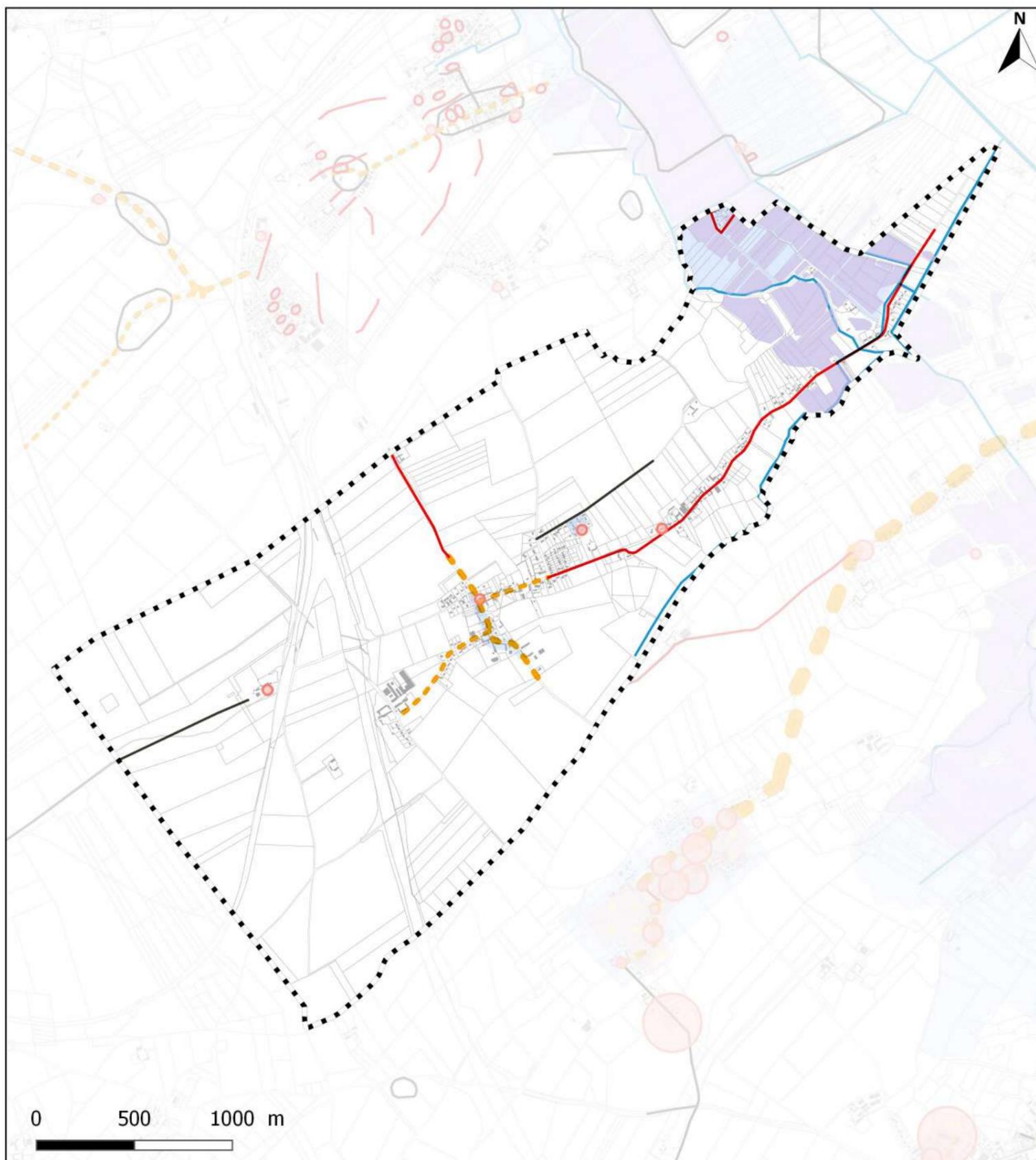
Bassins de rétention du Département du Pas-de-Calais (2)



Rivières d'Hames au niveau de la RD245 (3)



Fossé le long du lotissement du Chemin du Berck (4)



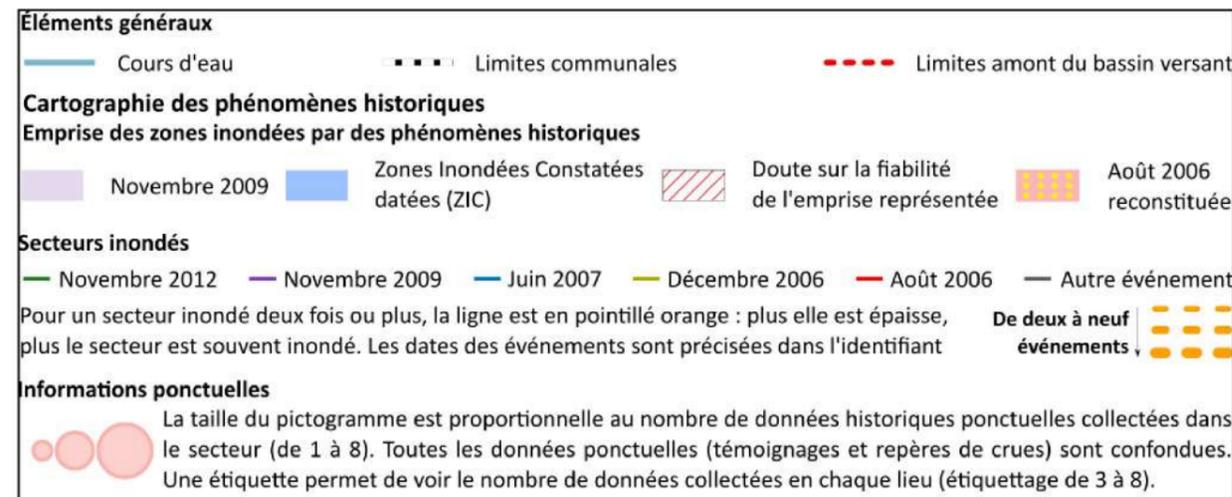
Quelques informations ont été collectées au sein de la commune de Saint-Tricat, quant aux inondations historiques.

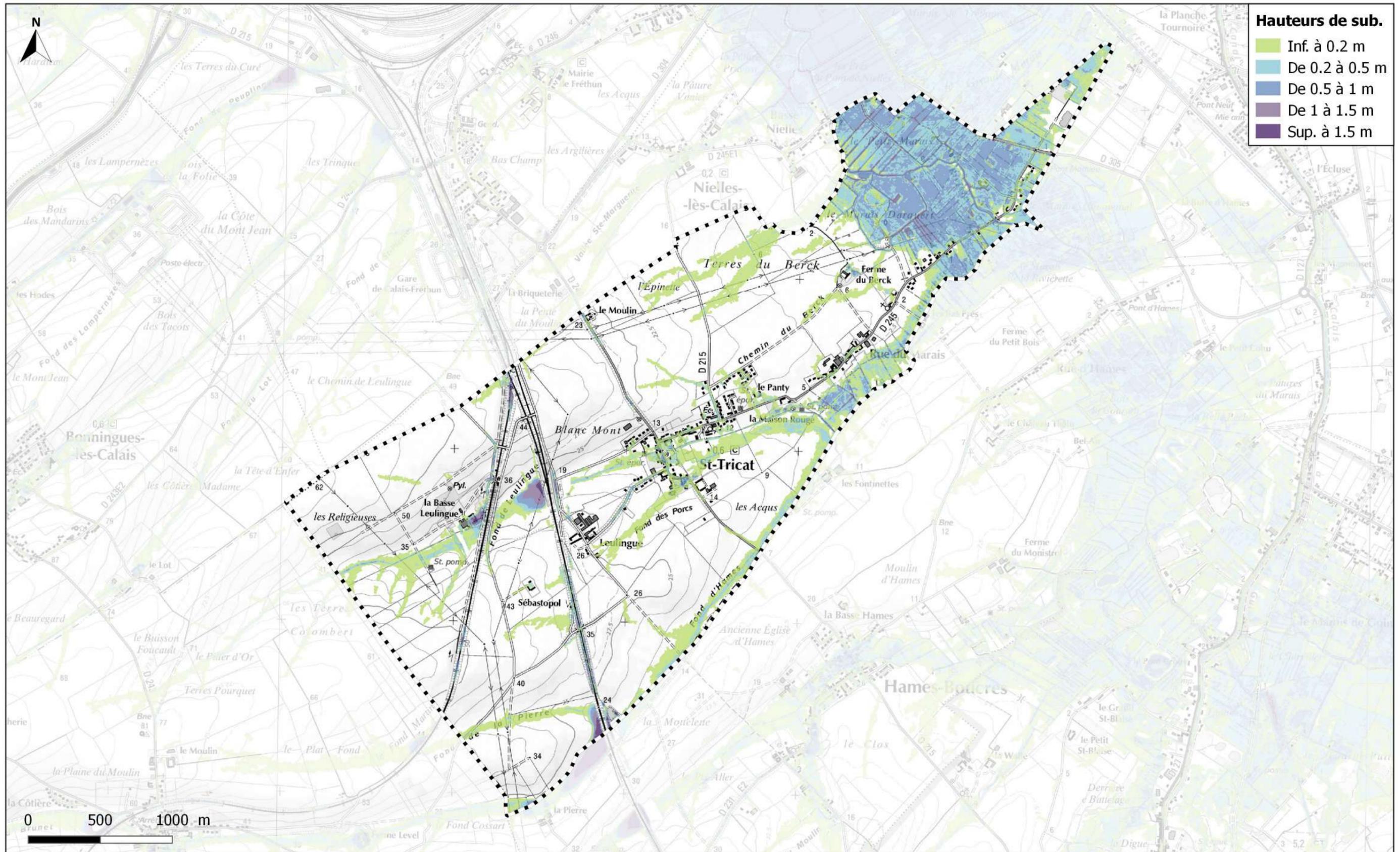
10 événements ont été recensés sur la commune datés d'octobre 1974 à novembre 2012.

On note que les rues du Moulin, de l'Église, du Colombier et la route de la Haute Leulingue ont été inondées à plusieurs reprises.

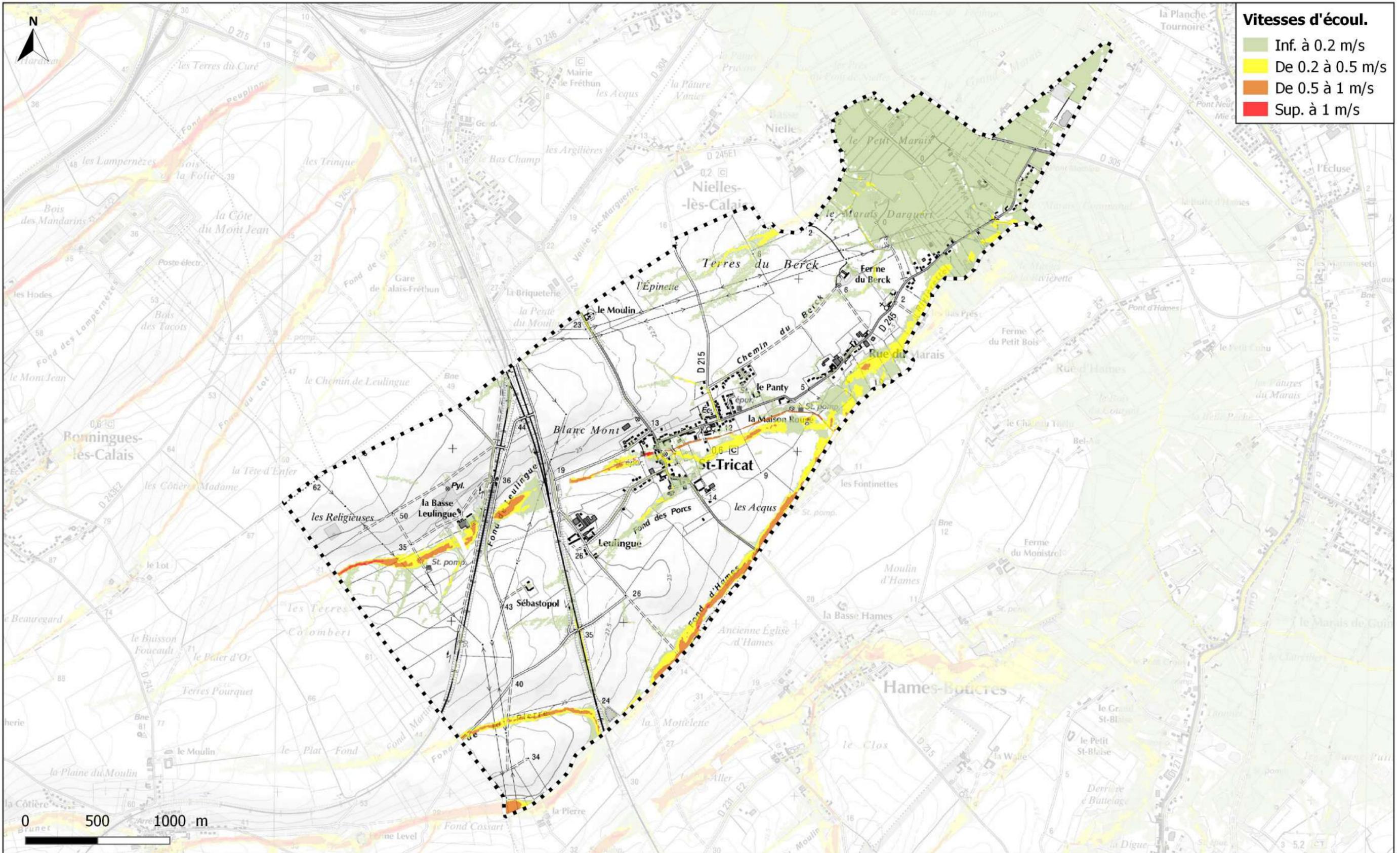
La commune a été particulièrement touchée en août 2006 avec l'inondation d'habitations au niveau des premiers planchers habitables au sein du quartier du Petit Marais.

Enfin, on note que l'emprise inondée de novembre 2009 est concentrée au nord de la commune au sein de parcelles non bâties. Les zones inondées constatées (ZIC) sont légèrement plus étendues, et englobent un secteur habité à l'extrême nord ouest de la commune.





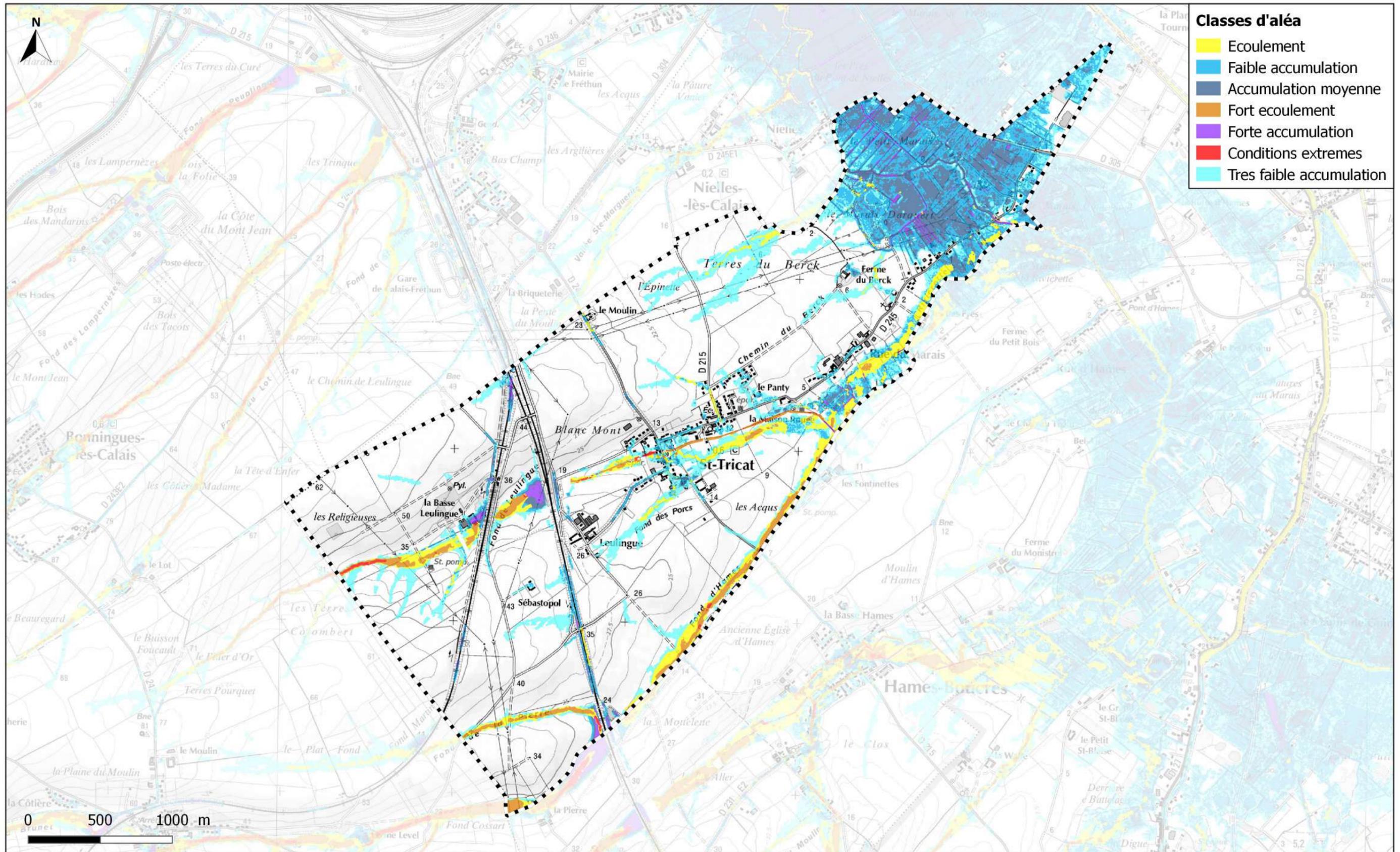
V - Cartographie des hauteurs de submersion



Vitesses d'écoul.

- Inf. à 0.2 m/s
- De 0.2 à 0.5 m/s
- De 0.5 à 1 m/s
- Sup. à 1 m/s

V - Cartographie des vitesses d'écoulement



Classes d'aléa

- Ecoulement
- Faible accumulation
- Accumulation moyenne
- Fort écoulement
- Forte accumulation
- Conditions extremes
- Tres faible accumulation

V - Cartographie de l'aléa